

Systeme de management environnemental, un outil de performance



Martine POIROT

Directrice Générale des Services
de la Communauté de Communes
du Bassin de Pompey
54 Meurthe-et-Moselle

Contexte :

Lorsque la Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'est créée en 1995 sur le projet de reconversion d'un pôle industriel, la reconquête économique et sociale a été fondée sur la qualité de l'environnement et du cadre de vie.

Au cœur de son territoire dans la vallée, un trou béant s'est ouvert sur 160 ha de friches. C'était la fin des années 80, la dépollution des anciens sites industriels en Lorraine s'amorçait. Confiée à l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), la maîtrise du foncier s'est accompagnée d'un aménagement paysager prégnant dans la recomposition des espaces délaissés par l'activité

industrielle et le préverdissement des plateformes à commercialiser.

Le cadre de vie et la qualité environnementale sont apparus comme un facteur essentiel d'attractivité et de compétitivité dans l'accueil d'entreprises nouvelles.

Pari tenu en 2008, 95 % des terrains sont commercialisés.

Certification et excellence territoriale :

Engagée dans la reconversion et le redéploiement d'activités nouvelles sur son territoire, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a mené une politique économique en faveur des TPE-TPI,

privilégiant le cadre de vie et la qualité des services offerts in situ aux entreprises et leurs salariés. Maître d'ouvrage d'un programme d'immobilier d'entreprises puis d'un lotissement d'entreprises HQE, la Communauté de Communes a créé un poste de chargé de mission qualité dès 2002. Après un diagnostic partagé avec les entreprises du parc d'activités en terme d'équipements, d'entretien des espaces publics et de services, une nouvelle identité de zone industrielle est lancée : EIFFEL ENERGIE devient le nouveau nom du Parc d'Activités Nancy-Pompey en hommage au savoir faire de l'industrie sidérurgique alliant tradition et innovation. En effet, les poutrelles de la tour Eiffel ont été fabriquées aux aciéries de Pompey.



De la démarche produit à la démarche territoriale :

Au-delà d'une nouvelle image, EIFFEL ENERGIE est un label qualitatif que la Communauté de Communes veut adosser à la certification ISO 14 001 et ainsi aboutir à un système de management environnemental à l'échelle du Parc d'Activités.

La multiplicité des acteurs (120 entreprises, 4 000 salariés), leur concentration et leur diversité génèrent une activité intense impactant les espaces urbains environnants.

La démarche de certification permet de bâtir un soc commun de préservation des ressources et des paysages sur un même territoire. Elle organise des espaces de dialogue où intérêts individuels convergent vers l'intérêt général. Elle structure et formalise des intentions en engagements et plan d'actions mesurables.

Pour la Communauté de Communes, la certification est l'aboutissement d'un partenariat construit depuis 5 ans avec son tissu industriel, garant de pérennité et de dynamisme dans son développement

futur tout en préservant l'environnement. C'est en outre une démarche exemplaire de la collectivité, qu'elle entend mener comme gestionnaire public du Parc EIFFEL ENERGIE, induisant de nouveaux comportements.

Certification et management des services :

Le management environnemental s'appuie sur le principe d'amélioration continue : planifier, réaliser, contrôler et améliorer ; une démarche appuyée par l'exécutif et la direction générale des services.

Le système de management environnemental permet à l'administration communautaire d'entrer dans un processus commun à l'ensemble des services gestionnaires en évaluant l'impact de leur activité au quotidien sur l'environnement.

La transversalité de la démarche impose aux différents services de partager un ensemble de valeurs pour coordonner leurs actions et répondre aux enjeux et objectifs de la collectivité.

Ainsi, avec les missions développement économique et communication, l'ensemble des services opérationnels sont concernés (collecte des déchets, espaces verts, infrastructures et bâtiments, informatique) ainsi que la direction des moyens généraux (les ressources humaines, la cellule marché), à travers la formation et les marchés publics.

Les étapes de la démarche :

Une démarche prévue sur 18 mois, qui a été lancée il y a un an au sein du groupe de pilotage du parc d'activité, regroupant les représentants des entreprises, la Communauté de Communes (élus et services), l'établissement public foncier (aménagement), la CCI, le Pays et le Conseil Général.



Un cabinet conseil a été désigné sur appel à candidatures pour accompagner le chef projet qualité. Un état des lieux a été effectué sous forme d'un audit interne pour identifier les points forts, les pistes de progrès et les points sensibles.

L'ensemble des services audités constituant l'équipe projet ont participé avec la Direction Générale et les Directeurs à la restitution de l'audit. Un plan d'actions est en cours d'élaboration et sera présenté en discussion pour mise en œuvre dès septembre.

Il vise à remédier aux insuffisances constatées dans la prise en compte au quotidien des impacts de l'activité sur l'environnement d'une part, et à l'élaboration d'une méthode d'évaluation des aspects environnementaux significatifs d'autre part.

De la qualité du dialogue qui va s'engager, de l'implication des différents services acteurs extérieurs dépendront le déploiement donné au SME et l'étendue de la politique environnementale définie.

Quoi qu'il en soit, la direction générale des services consciente de l'enjeu de disposer d'un système de management intégré avec **la qualité et l'hygiène & sécurité** a fixé comme priorité à ses directions et services l'aboutissement de cette double démarche : certification ISO 14001 au printemps 2009 et certification ISO 9001 fin 2009.



Il ne s'agit pas seulement d'apporter une structuration et un formalisme nécessaire à une organisation administrative communautaire aujourd'hui à maturité (100 agents) mais aussi, en ce début de mandature, de disposer d'une organisation performante, en capacité d'adaptabilité et d'anticipation pour accompagner un nouveau projet de territoire dont le développement durable en sera la clé de voûte.

Contact :

Communauté de Communes
du Bassin de Pompey
Rue des quatre éléments BP 60008
54340 - POMPEY
Tél. : 03 83 49 81 81
Mail : carnould@cc-bassinpompey.fr

Martine POIROT

Directrice Générale des Services
de la Communauté de Communes
du Bassin de Pompey
54 Meurthe-et-Moselle

